

SCOT De Gascogne

De: SCoT de Gascogne <contact@scotdegascogne.com>
Envoyé: samedi 17 septembre 2022 16:58
À: SCOT De Gascogne
Objet: Enquête publique du SCoT de Gascogne
Pièces jointes: 6325e0645e9ed-Speculation Agrivoltaïque.pdf

Vous avez un nouveau message :

Anonymat

Nom	Pernecker	Prénom	Chantal
Adresse	La Bourdette		
Code postal	32700	Ville	Mas d'Auvignon
Téléphone	0663162221		
E-mail	c.pernecker@wanadoo.fr		

Contribution à l'enquête publique qui sera intégrée au [registre dématérialisé](#)

De toutes parts, des projets agrivoltaïques tentent de voir le jour dans le Gers. Malheureusement la plupart de ces demandes émanent d'entreprises qui sont en fait des fonds de placement en recherche de profits. Ces entreprises démarchent les agriculteurs à tour de bras et leur font miroiter des revenus mirobolants. En louant leur terres d'une part et en leur octroyant des actions d'autre part. Ces entreprises qui se présentent comme morales et éthiques méconnaissent pour la plupart les caractéristiques du territoire qu'ils investissent. Leur discours est bien rodé, ils assurent que des panneaux agrivoltaïques qui montent jusqu'à 4m50 dans nos paysages vallonnées ne nuisent pas à la qualité paysagère . Ils prétendent que c'est une affaire de point de vue. Eux, ils aiment cela. Ils nient aussi purement et simplement que les propriétés limitrophes perdent 50% de leur valeur quand elles ne deviennent pas invendables et nous en avons la preuve. Ils affirment que les touristes continueront à investir les gîtes et chambres d'hôtes à proximité de ces lieux, ce qui est complètement faux. Je vous assure que les citadins ou les étrangers qui viennent se ressourcer dans le Gers ne voudront à aucun prix se retrouver à se voir proposer des promenades et des vues sur parc photovoltaïque. Il est temps que ces ENR deviennent des entreprises citoyennes, réalisées en concertation avec les habitants concernés et impactés. Je suis membre d'une association de protection du Paysage du Gers et en discutant entre nous, les idées pour créer des parcs photovoltaïques intégrés à notre paysage ne manquent pas. Nous choisirons en priorité les plateaux et les plaines où l'obligation de planter des haies pour empêcher les covisibilités prennent leur sens. Nous

n'avons que faire de haies sur les coteaux qui ne servent à rien. Nous privilégions les proximités des zones industrielles où à Fleurance comme à Lectoure de vastes possibilités existent le long de la N21. Deux projets ont l'air de prendre forme sur d'anciennes carrières. De grâce, laissez les coteaux et les villages au patrimoine séculaire tranquille. Ces villages sont des havres de paix et de rêves, ils témoignent d'un beau passé et ces lieux en France deviennent si rares. Il faut absolument les protéger de l'industrialisation des terres agricoles, car c'est bien de ça qu'il s'agit. Il n'est pas légitime que des producteurs céréaliers se reconvertisent soudain en agrivoltaïsme ovins en ne souciant absolument pas de leur environnement. Certains pourront le faire mais d'autres non, car il n'est pas juste que la rentabilité des uns nuisent à la rentabilité des autres. Nous sommes pour une vraie concertation citoyenne des parcs photovoltaïques et agrivoltaïques en partenariat avec les élus et le département. Il est temps que ces installations solaires à caractère industriel aient un cadre législatif et s'intègrent réellement et intelligemment dans notre territoire. Plus les citoyens seront partie prenantes plus les projets pourront se réaliser. Nous sommes responsables du territoire que nous transmettrons à nos enfants. ne l'abîmons pas tout en respectant les consignes d'énergie renouvelables. Oui, il faut se retrousser les manches et ne pas accepter la facilité et l'appât du gain.

Ce message a été généré automatiquement depuis le site internet <https://www.scotdegascogne.com>